

**Communiqué de presse****Faire ses achats à l'étranger, une habitude de consommation**

Berne, le 18 février 2016

**L'étude effectuée par GfK sur les achats réalisés à l'étranger en 2015 démontre que faire ses achats dans les pays limitrophes est devenu une habitude de consommation. Compte tenu des fortes variations du taux de change, les Suisses ont acheté davantage de marchandises à l'étranger l'année passée. Les achats à l'étranger ont augmenté de 6% par rapport à 2013. Le phénomène durable de la consommation à l'étranger représente, aujourd'hui comme demain, un défi de taille pour le commerce de détail suisse, la restauration et d'autres branches.**

L'étude «Achats à l'étranger» réalisée pour la troisième fois déjà après 2012 et 2013 par GfK sur mandat de la Communauté d'intérêt Commerce de détail suisse (CI CDS) quantifie le volume d'achats réalisés à l'étranger en 2015, après correction des effets de change<sup>1</sup>, à 10,7 milliards de francs. Elle parvient à la conclusion que la majorité des ménages suisses fait désormais régulièrement ses achats dans les pays limitrophes, et peu leur importe la distance parcourue: un consommateur suisse sur cinq parcourt ainsi plus de 100 kilomètres aller-retour pour faire des courses à l'étranger.

Il convient de relever que ce sont avant tout les jeunes et les familles qui se rendent fréquemment «au-delà de la frontière» pour y faire des achats et pour leurs loisirs. La Suisse est ainsi privée à long terme de ces consommateurs. Acheter à l'étranger est vécu comme une expérience positive, le prix étant l'élément prépondérant à cet égard. Les consommateurs suisses se sont entre-temps habitués aux prix plus bas qui y sont pratiqués, et s'y rendre est devenu une habitude de consommation solidement établie.

A l'heure actuelle, quelque 10% du volume global du commerce de détail suisse sont consommés à l'étranger, ce qui se répercute sur l'évolution réelle du chiffre d'affaires des détaillants suisses: en 2015, la perte de chiffre d'affaires réelle est de 2 milliards de francs en comparaison avec l'année précédente. Relevons à ce propos qu'un milliard de francs de chiffre d'affaires dans le commerce de détail équivaut à quelque 3000 emplois. Outre le renchérissement négatif dans le domaine Non-Food, les achats à l'étranger en sont un des principaux motifs. Le commerce de détail est ainsi confronté à un phénomène modifiant durablement la structure d'une branche qui emploie 370 000 personnes. En outre, il y a lieu de considérer que les répercussions négatives de la croissance des achats réalisés à l'étranger, lors de vacances ou d'escapades, impacteront également les secteurs de la restauration, du tourisme et d'autres domaines liés à la culture et aux loisirs.

---

<sup>1</sup> Base: taux de change de l'année de comparaison 2013

Les résultats de l'étude GfK indiquent que la situation est particulièrement grave dans les régions frontalières comme le Tessin, mais aussi dans des zones urbaines plus importantes comme Bâle ou Schaffhouse. Dans ces régions, les détaillants sont confrontés à de telles chutes de leur chiffre d'affaires que leur existence même en est menacée. Il en résulte des faillites et des suppressions d'emplois chez les petits et moyens détaillants ainsi qu'une offre moins diversifiée.

Les membres de la CI CDS ont réagi rapidement à ces défis en procédant à une baisse globale de prix. Toutefois, le fait de disposer de bonnes conditions-cadre est tout aussi important. Par conséquent, la CI CDS adresse notamment les demandes suivantes aux milieux politiques:

- Il faut renoncer à toute nouvelle entrave au commerce, à l'image de ce qui est prévu actuellement en matière de déclaration des denrées alimentaires (dans le nouveau droit sur les denrées alimentaires).
- Toute augmentation de l'impôt sur le tabac et les huiles minérales doit être écartée.
- La nouvelle loi fédérale sur les heures d'ouverture des magasins doit être rapidement mise en œuvre conformément au projet du Conseil fédéral.
- Il y a lieu de renoncer à toute restriction en matière de places de stationnement.

Contact:

Patrick Marty  
Secrétariat CI CDS  
+41 31 313 33 35  
patrick.marty@igdhs.ch